



ÊTES-VOUS LOCATAIRE HANDICAPÉ(E) ?

Vous pouvez geler vos loyers, si...

- Vous êtes âgé(e) d'au moins 18 ans ;
- Les revenus de votre foyer ne dépassent pas les 50,000 USD ;
- Vous habitez un appartement dont le loyer est réglementé selon le système « rent regulation » ;
- Votre loyer représente plus de 1/3 de vos revenus ; et
- Vous percevez une aide, telle que la SSI ou la SSDI, en raison de votre incapacité.

EN SAVOIR PLUS



EN LIGNE
nyc.gov/rentfreeze



APPELEZ LE 311
SERVICE DE RELAIS
TÉLÉPHONIQUE : 212-639-9675



Demandez « DRIE »



EN PERSONNE



SCRIE/DRIE Center
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30
66 John Street, 3e étage
New York, New York 10038